



Le Conseil communal de Begnins recherche un-e

SECRÉTAIRE DU CONSEIL COMMUNAL
pour la législature 2026-2031
(mandat renouvelable)

Profil souhaité :

- intérêt et engagement pour la chose publique
- connaissance du fonctionnement des autorités et de la séparation des pouvoirs
- maîtrise des outils informatiques courants
- aisance rédactionnelle et maîtrise de l'orthographe
- autonomie, bonne gestion des délais et sens de l'organisation

Ce poste conviendrait parfaitement à une personne souhaitant une activité d'appoint à domicile.

Description de la fonction :

- assister aux séances du Conseil communal et en rédiger les procès-verbaux (4 à 5 séances par année)
- assister aux séances du Bureau du Conseil communal, en prendre les procès-verbaux, rédiger la correspondance et les communications y relatives
- collaborer à la préparation et au dépouillement des votations et élections les dimanches de scrutin
- mettre à jour les fichiers des conseillers communaux, de la composition des commissions internes et externes, et les publier sur le site internet de la commune
- établir le décompte des jetons de présence
- gérer les archives du Conseil communal
- conseiller le Bureau et assurer le bon déroulement des travaux du Conseil communal

Rétribution :

- indemnité fixe votée par le Conseil communal pour la législature
(CHF 3'500.-- par an pour la législature 2026-2031, hors dimanches de scrutin)

Renseignements :

- M. Cesare Palmieri, Président du Conseil communal (079 371 26 28)
- Mme Vanessa Wicht, Secrétaire du Conseil communal (078 888 20 18)

Candidature à envoyer à :

- conseil_communal@begnins.ch ou
- Bureau du Conseil communal, c/o Greffe municipale, Rte de St-Cergue 14, 1268 Begnins

Entrée en fonction :

- 1^{er} avril 2026 (législature 2026-2031)

Le-la secrétaire du Conseil communal est nommé-e par le Conseil communal.

Sa fonction découle de la Loi sur les communes et relève du droit public.

Begnins, le 16 mars 2026